

**CONDITIONS PARTICULIÈRES DU COMPTE  
BELFIUS WEALTH DÉROGEANT AU DOCUMENT**

= **TARIFS ET TAUX  
VALABLES  
LA CLIENTÈLE  
PRIVÉE**

**EN VIGUEUR AU 22-07-2025**

Cette brochure reprend les taux et tarifs exprimés en EUR. Tous nos tarifs s'entendent TVA incluse.

Des informations complémentaires et/ou personnalisées peuvent être obtenues auprès de votre Wealth Manager.

Dans le document, sauf mention explicite contraire, le terme «carte de débit» désigne une carte de débit avec les services conjoints Bancontact/Maestro ou Bancontact/Debit Mastercard.

## I. COMPTES DE PAIEMENT

### I.1. FRAIS DE TENUE DU COMPTE BELFIUS WEALTH

Ouverture et clôture du compte Belfius Wealth	Inclus dans le forfait
<p><b>Compte Belfius Wealth par mois</b></p> <p>Les éléments inclus dans le forfait mensuel sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>.. Tenue de compte</li> <li>.. Fourniture de 2 cartes de débit<sup>1</sup>, et leurs services: forfait de la gestion de la carte de débit, paiements sans code secret, paiements mobiles, Self-Service Banking</li> <li>.. Carte personnalisable (avec une photo ou une création personnelle)</li> <li>.. Fourniture d'une Instant Card (mise à disposition immédiate en agence d'une carte de débit lors de la première demande ou à titre de remplacement d'une carte perdue ou volée)</li> <li>.. Fourniture de 2 cartes Mastercard: au choix entre Mastercard Credit New, Mastercard Flex New<sup>2</sup>, Mastercard Prepaid New, Mastercard Credit Star, Mastercard Flex Star<sup>2</sup>, Mastercard Prepaid Star ou World Elite Mastercard</li> <li>.. Opérations électroniques: paiements et retraits d'espèces par carte de débit en euros dans la zone européenne SEPA<sup>3</sup>, virements instantanés. Virements sur Self-Service Banking, Belfius Direct Net, Belfius Mobile/Tablet et Belfius Direct Phone, paiements par carte Mastercard<sup>4</sup> Opérations manuelles: 10 virements papier par mois, virements Comfort Banking, 10 chèques, commande de documents, virements collectifs papier (gestion du document), 10 virements urgents, 10 chèques bancaires, opérations refusées</li> </ul>	gratuit
<b>Supplément mensuel s'il y a plusieurs cotitulaires/mandataires</b>	Inclus dans le forfait

<sup>1</sup> La deuxième carte de débit est uniquement possible au nom d'une personne autre que celle à qui appartient la première carte de débit.

<sup>2</sup> Depuis le 16 septembre 2013, il n'est plus possible de demander une Mastercard Flex. Si vous disposez déjà d'une Mastercard Flex, vous pouvez bien sûr continuer à l'utiliser.

<sup>3</sup> La zone SEPA comprend principalement les États membres de l'Union européenne, l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein, la Suisse, Monaco, Saint-Marin, Andorre, le Vatican, le Royaume-Uni, l'Île de Man, Guernesey et Jersey,

<sup>4</sup> Une marge de change de 1,50% est appliquée par rapport au cours de référence le jour du traitement de la transaction. Les taux de change de la BCE seront d'application pour les devises de l'EEE et sont consultables sur [www.ecb.int/stats/exchange/eurofxref/html/index.en.html](http://www.ecb.int/stats/exchange/eurofxref/html/index.en.html). Pour les devises GBP, TRY, AUD, CAD, JPY, NZD, RUB, ZAR, USO, CNY, HKD, INR, MYR, MXN et SGD, les taux de change de Mastercard/Maestro ([www.mastercard.fr/fr-fr/particuliers/support/conseil/convertisseur-devises.html](http://www.mastercard.fr/fr-fr/particuliers/support/conseil/convertisseur-devises.html)) ou Visa seront d'application ([www.visa.co.uk/support/consumer/travel-support/exchange-rate-calculator.html](http://www.visa.co.uk/support/consumer/travel-support/exchange-rate-calculator.html)).



## I.2. OPERATIONS SUPPLEMENTAIRES, NON INCLUSES DANS LE FORFAIT MENSUEL

	PRIX PAR OPERATION
<b>Opérations électroniques</b>	
<b>Dans la zone européenne SEPA</b>	
Retrait d'espèces (appareil et guichet) par carte Mastercard	
Prix valable pour les retraits avec World Elite Mastercard	Inclus dans le forfait
<b>Hors de la zone européenne SEPA ou dans la zone européenne SEPA, mais dans une devise autre que l'euro</b>	
Paiement par carte de débit <sup>5</sup>	
Prix valable pour le compte Belfius Wealth	Inclus dans le forfait
Retrait d'espèces par carte de débit <sup>5</sup>	
Prix valable pour le compte Belfius Wealth	Inclus dans le forfait
Paiement par carte Mastercard/Visa <sup>4</sup>	Inclus dans le forfait
Retrait d'espèces (appareil et guichet) par carte Mastercard/Visa <sup>4</sup>	Inclus dans le forfait
Prix valable pour la World Elite Mastercard	
<b>Autres opérations</b>	
Voir document 'Tarifs et taux valables pour la clientèle privée'	Inclus dans le forfait

## I.3. TAUX CRÉDITEUR

Voir document 'Tarifs et taux valables pour la clientèle privée'

## I.4. TAUX DÉBITEUR

Voir document 'Tarifs et taux valables pour la clientèle privée'

## I.5. DATES DE VALEUR

Voir document 'Tarifs et taux valables pour la clientèle privée'

## I.6. HEURE LIMITÉE D'EXÉCUTION<sup>6</sup>

Voir document 'Tarifs et taux valables pour la clientèle privée'

## I.7. CARTES

Pour un compte Belfius Wealth	
<b>Fourniture d'une carte de débit - par carte, prix mensuel (à partir de la 3e carte)</b>	
Forfait de gestion des cartes <sup>7</sup> et services Self-Service Banking, Bancontact/Maestro <sup>8</sup> ou Bancontact/Debit Mastercard <sup>8</sup> , paiements sans code secret, paiements mobiles	1,47 EUR
<b>Fourniture d'une Carte SSB only - par carte, prix mensuel</b>	
Forfait de gestion des cartes <sup>8</sup> et service Self-Service Banking	0,21 EUR
<b>Fourniture d'une Mastercard/Visa<sup>9</sup> - par carte, prix mensuel</b>	
World Elite Mastercard <sup>*</sup>	Inclus dans le forfait
Autres cartes: Voir document 'Tarifs et taux valables pour la clientèle privée'	
* maximum 2 cartes World Elite Mastercard par compte Belfius Wealth	

## I.8. TAUX MASTERCARD FLEX NEW<sup>2</sup> & FLEX STAR<sup>2</sup>

Voir ci-après rubrique VII.3. Ouvertures de crédit avec carte

## I.9. ASSURANCE (PAR AN)

Belfius Cover <sup>10</sup>	3,99 EUR
Voir document 'Tarifs et taux valables pour la clientèle privée'	

## I.10. SERVICE BANCAIRE DE BASE

Voir document 'Tarifs et taux valables pour la clientèle privée'

## I.11. SERVICES SUR CARTES

Voir document 'Tarifs et taux valables pour la clientèle privée'

- <sup>5</sup> Une marge de change de 1,50% est appliquée par rapport au cours de référence le jour du traitement de la transaction. Les taux de change de la BCE seront d'application pour les devises de l'EEE et sont consultables sur [www.ecb.int/stats/exchange/eurofxref/html/index.en.html](http://www.ecb.int/stats/exchange/eurofxref/html/index.en.html). Pour les devises GBP, TRY, AUD, CAD, JPY, NZD, RUB, ZAR, USO, CNY, HKD, INR, MYR, MXN et SGD, les taux de change de Mastercard/Maestro ([www.mastercard.fr/fr-fr/particuliers/support/conseil/convertisseur-devises.html](http://www.mastercard.fr/fr-fr/particuliers/support/conseil/convertisseur-devises.html)) ou Visa seront d'application ([www.visa.co.uk/support/consumer/travel-support/exchange-rate-calculator.html](http://www.visa.co.uk/support/consumer/travel-support/exchange-rate-calculator.html)).
- <sup>6</sup> L'heure limite d'exécution est l'heure limite fixée par devise pour effectuer un paiement avec date de valeur le jour même. Pour certaines devises, il n'est pas possible d'effectuer un paiement en date de valeur le jour même. L'heure limite d'exécution correspond alors à l'heure limite pour effectuer un paiement avec date de valeur le jour ouvrable bancaire suivant ou, dans certains cas, le 2e jour ouvrable bancaire qui suit.

<sup>7</sup> Frais liés à la gestion journalière de la carte (rappel de code secret, blocage et remplacement de la carte...) inclus.

<sup>8</sup> Montant débité à la fin du mois de la première utilisation de la carte.

<sup>9</sup> Les 2 premières cartes sont comprises dans le forfait des comptes Belfius Wealth.

<sup>10</sup> Possibilité de payer une 2e prime dans le cas de 2 cotitulaires.



## II. COMPTES D'ÉPARGNE<sup>11</sup>

Voir document 'Tarifs et taux valables pour la clientèle privée'

## III. COURRIER

### III.1. COMPTE DE PAIEMENT ET COMPTE D'ÉPARGNE (LA PÉRIODICITÉ EST CHOISIE PAR LE CLIENT))

<b>Prix valables pour les comptes Classic, Beats New, Beats Star, Belfius Comfort Platinum ou le compte d'épargne</b>	
Voir document 'Tarifs et taux valables pour la clientèle privée'	
<b>Prix valables pour le compte Belfius Wealth</b>	
Impression via Self-Service Banking	Inclus dans le forfait
À disposition sur Belfius Direct Net	Inclus dans le forfait
Envoi par la poste	Inclus dans le forfait
Par exemplaire supplémentaire	Inclus dans le forfait
À disposition en agence	Inclus dans le forfait
<b>Prix valables pour les comptes Belfius Pulse White et Beats Pulse</b>	
Impression via Self-Service Banking	pas disponible
À disposition sur Belfius Direct Net	Inclus dans le forfait
Envoi par la poste	pas disponible
A disposition en agence: compte de paiement par mois	pas disponible
<b>Prix valables pour tous les comptes</b>	
Envoi de lettres recommandées	7,50 EUR par rappel + frais de port
En cas de rappel, des frais sont portés en compte maximum une fois par mois	7,50 EUR par rappel + frais de port

<sup>11</sup> Comptes d'épargne réglementés bénéficiant de l'exonération de précompte mobilier sur la 1re tranche d'intérêts de 960,00 euros. Suivant l'AR CIR 92 sur les comptes d'épargne réglementés, tout client qui dispose de plusieurs comptes d'épargne (individuel ou en commun) est tenu de se conformer individuellement à son obligation de déclaration des intérêts si le cumul de ceux-ci dépasse le montant exonéré de 960,00 euros par personne pour l'exercice d'imposition 2019 (revenus 2018). Sur la partie des intérêts excédant 960,00 euros, un précompte mobilier de 15% est retenu pour les épargnantes personnes physiques. Un titulaire d'un compte d'épargne réglementé, autre qu'une personne physique (personne morale/ société), est soumis par compte d'épargne à un précompte mobilier de 15%, dès le 1er eurocent, sur les revenus produits par son épargne.



## IV. OPÉRATIONS DE *CHANGE DE BILLETS*

Voir cours affichés aux guichets des agences de Belfius Banque.

## V. PAIEMENTS INTERNATIONAUX

Voir document 'Tarifs et taux valables pour la clientèle privée'

## VI. CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Voir document 'Tarifs et taux valables pour la clientèle privée'

## VII. CRÉDITS *HYPOTHÉCAIRES*

Un tarif et un prospectus, rendus obligatoires par le Livre VII (Titre 4, chapitre 2 'Crédit hypothécaire') du Code de Droit

## VIII. COFFRES

Voir document 'Tarifs et taux valables pour la clientèle privée'

## IX. BANQUE À DISTANCE

Voir document 'Tarifs et taux valables pour la clientèle privée'

## X. CHÈQUES

<b>Chèques nationaux, circulaires et internationaux</b>	
Voir fiche générale des tarifs	
<b>Tarifs divers (tout type de chèque)</b>	
Chèque refusé pour manque de provision	Inclus dans le forfait
Opposition sur chèque	Inclus dans le forfait
Frais de recherche (par opération)	9,00 EUR

## XI. ASSURANCES

Voir document 'Tarifs et taux valables pour la clientèle privée'

## XII. DIVERS

### XII.1. ESPÈCES

Voir document 'Tarifs et taux valables pour la clientèle privée'

## XII.2. FRAIS DE RECHERCHE<sup>12</sup>

### Duplicata d'extraits de compte ou relevé<sup>13</sup> des opérations d'un

#### Compte de paiement:

Duplicata d'extraits de compte papier (par demande)	Inclus dans le forfait
Relevé (par mois entamé)	Inclus dans le forfait
Maximum (par relevé)	Inclus dans le forfait
Compte d'épargne, compte à terme:	Inclus dans le forfait
Duplicata d'extraits de compte papier (par demande)	Inclus dans le forfait
Relevé (par année)	Inclus dans le forfait
Duplicata d'extraits de compte sur Belfius Direct Net (par demande)	Inclus dans le forfait

#### Attestations

Crédits	Inclus dans le forfait
Moyens de paiement (par attestation)	Inclus dans le forfait
Maximum (par attestation)	Inclus dans le forfait
Autres	Inclus dans le forfait
Photocopies (virements simples, chèques, opérations électroniques...) (par pièce)	Inclus dans le forfait

## XII.3. DIVERS

Dossier succession	Frais de gestion annuels: 75,00 EUR
Services multidevises	Inclus dans le forfait
Versements et retraits de billets de banque étrangers sur comptes multidevises	
Moins de 500,00 EUR	Pas autorisé
Entre 500,00 EUR et 2.500,00 EUR	1% (min. 12,00 EUR)
Entre 2.500,00 EUR et 5.000,00 EUR	0,50%
Entre 5.000,00 EUR et 12.500,00 EUR	0,25%
À partir de 12.500,00 EUR	0,10%
Dossier compte dormant	10% des avoirs dormants avec un maximum de 200 EUR

12 Pas de recherches avant 2008.

13 Un relevé correspond à une période de plusieurs mois successifs.



L'agence est gérée/peut être gérée par un agent-mandataire, l'agent lié qui agit au nom et pour le compte de Belfius Banque SA. Toutes les opérations au comptant et sur titres doivent être consignées sur des documents préimprimés à en-tête de Belfius Banque SA dont le client reçoit, à la conclusion de chaque opération, un exemplaire. Les données renseignées sur ce document seront confirmées par Belfius Banque SA par le biais de la correspondance envoyée à l'adresse indiquée par le client. Demandez à votre agent la liste des produits et services qu'il peut vous proposer.

Jours de fermeture spéciaux: ne sont pas des jours ouvrables bancaires: les samedis et dimanches, tous les jours fériés légaux et tous les bank holidays d'une année déterminée (consultables sur [www.belfius.be/bankholidays.be](http://www.belfius.be/bankholidays.be))

Belfius Insurance SA: Place Charles Rogier 11, B-1210 Bruxelles, tél.: 02 286 76 11, fax: 02 286 76 99, RPM Bruxelles 0405.764.064, / BAN BE72 0910 1224 0116, entreprise d'assurance agréée sous le n° de code 0037 (AR des 04 et 13-07-1979- MB du 14-07-1979, AR 24-01-1991 - MB 22- 03-1991, AR 30-03-1993- MB 07-05-1993, AR 21-11-1995- MB 08-12-1995) pour les opérations d'assurance vie et non-vie. Agent d'assurance: Belfius Banque SA, Place Charles Rogier 11, B-1210 Bruxelles, FSMA n°19649A- RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185, /BAN BE23 0529 0064 6991.

## PROCÉDURE DE PLAINE ET D'APPEL

Pour toute réclamation liée au produit bancaire et/ou au produit assurance, le consommateur doit, dans un premier temps, consulter Belfius Banque (de préférence par écrit) en adressant sa demande à l'adresse suivante: Belfius Banque SA, service Gestion des Plaintes (RT 15/14), Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles (tél.: 02/222.12.01; fax: 02/285.14.30) ou par e-mail [claim@belfius.be](mailto:claim@belfius.be) ou en ligne par le formulaire plainte, via [belfius.be](http://belfius.be).

Si la réponse apportée par le service Gestion des Plaintes n'est pas satisfaisante pour le client, il peut s'adresser au negotiator claims en adressant sa demande à l'adresse suivante: Belfius Banque SA, Negotiation claims (RT 15/14), Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles (tél.: 02/222.55.11; fax: 02/222.30.41) ou par e-mail [negotiationclaims@belfius.be](mailto:negotiationclaims@belfius.be).

Si la réponse du negotiator claims qui contient sa décision finale, n'est pas non plus satisfaisante pour le client et que le désaccord persiste, le consommateur peut demander l'avis d'Ombudsfin (Ombudsman en conflits financiers) pour les produits bancaires et l'avis de l'Ombudsman des Assurances pour les produits d'assurances. Ces entités qualifiées qui procèdent au règlement extrajudiciaire des litiges de consommation, ont pour mission d'examiner en toute indépendance les litiges et de trouver un accord à l'amiable. Dans ce cas, le consommateur peut adresser sa demande à l'adresse suivante:

Pour les produits bancaires: Ombudsfin (Ombudsman en conflits financiers), North Gate 11, Boulevard du Roi Albert II 8 bte 2, 1000 Bruxelles. Les informations détaillées sur les caractéristiques et les conditions d'utilisation de cette procédure extrajudiciaire de règlement des litiges de consommation sont disponibles sur le site [ombudsfin.be](http://ombudsfin.be). Belfius Banque s'est engagée à participer à ce règlement extrajudiciaire des litiges de consommation.

Pour les produits d'assurances: Ombudsman des Assurances, square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles. Les informations détaillées sur les caractéristiques et les conditions d'utilisation de cette procédure extrajudiciaire de règlement des litiges de consommation sont disponibles sur le site de l'ombudsman. Belfius Banque s'est engagée à participer à ce règlement extrajudiciaire des litiges de consommation.